

N°7

LAC DES ROUGES TRUITES MAG

Votre magazine d'informations - Juillet 2018

Mairie

157, lieu dit Thevenins
39150 LAC DES ROUGES TRUITES
Tél : 03 84 60 13 10
E-mail : mairie.lrt@wanadoo.fr

Permanences :

Lundi 10h - 12h

Jeudi 15h - 17h

Samedi 10h - 12h

Bibliothèque

Tous les jeudis de 17h30 à 18h

Pendant la période d'ouverture du Club
« Les Sapins Argentés » (d'octobre
à juin à la salle polyvalente).

Communauté de communes

1, place de la Mairie
39150 CHAUX du DOMBIEF
Préfecture du Jura
Tél : 03 84 86 84 00
[http : //www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr)

Office du Tourisme

7, place Charles Thévenin
39150 ST Laurent en Grandvaux

Centre des Impôts

7 T rue Reybert - 39200 SAINT-CLAUDE
Tél : 03 84 41 52 00

Trésor Public

6 rue de l'Industrie - 39400 MOREZ
Tél : 03 84 33 07 37

La Poste

Ouverture du lundi au samedi
De 9h - 12h / 14h-17h

Collecte des ordures ménagères

Bacs gris : le lundi
Bacs bleus : le jeudi (semaine impaire)

Déchetterie

Col de la Savine
Tél : 03 84 33 41 61
Ouverture du lundi au samedi
de 8h15 - 12h45 / 13h15 - 17h



Lac-des-rouges-truites.net

DOSSIERS :

APE
Budget
Eau
RGDP
Anniversaire
Les Peintres
Repas des aînés



2018 verra se concrétiser ou se terminer différents travaux initiés les années précédentes.

La chaufferie bois est opérationnelle depuis la fin de l'année dernière et elle fonctionne sans problème. Le bilan de l'opération vous sera présenté dans une prochaine publication.

Les travaux d'accessibilité de la mairie et de transformation du parvis sont pratiquement terminés, reste quelques finitions : fontaine, panneau d'information, plantations, suppression de lignes, crépis.

Enfin, la 1^{ère} tranche de rénovation de notre réseau de distribution d'eau a été lancée fin juin sur la partie Voisinal et se poursuivra en début d'automne pour la partie route du Bugnon. Une présentation vous en est faite dans les pages de ce bulletin. Comme prévu, la 2^{ème} tranche devrait s'enchaîner dans la foulée.

Ce début d'année a vu un nouveau couple de gérants s'installer au domaine du Bugnon. Comme ceci a été indiqué sur différentes communications, un bail commercial a été établi entre la municipalité et leur société "VAC Nature" qui a en charge le fonctionnement et le développement de notre centre de vacances. Vous trouverez une présentation dans les pages de ce bulletin.

Un atelier et des sanitaires ont été créés dans le bâtiment communal afin d'être aux normes et d'apporter de meilleures conditions de travail à l'employé communal.

L'automne dernier, nous avons appris que la colonie de Dreux cessait son activité. Aucun signe précurseur ne pouvait présager d'un bouleversement aussi brutal et rapide. Il a donc fallu se mobiliser immédiatement pour remplacer le service qui était rendu. Service de qualité, précisons-le. Après un long travail et beaucoup d'échanges, un accueil de loisir sera créé au Chatelet dès la rentrée prochaine. Nous sommes bien conscients que ceci était une attente forte de la part des parents d'élèves.

Concernant la communauté de communes, les réunions s'enchaînent à rythme soutenu pour l'établissement du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Celui-ci devrait voir le jour d'ici 2 à 3 ans. Les conséquences des décisions seront déterminantes pour nos communes car les engagements pris le seront pour 20 ans.

A toutes et à tous, bonne lecture et bonnes vacances, ensoleillées espérons le !

Jean Richard

EDITO



SAVOIR VIVRE

Quelques rappels de « Savoir Vivre » semblent nécessaires et nous faisons vivement appel à votre civisme et votre citoyenneté.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de décharges publiques sur la commune du Lac des Rouges Truites, vous ne devez pas jeter vos déchets dans la nature. La déchetterie de la Savine à Morbier (horaire en dernière page du bulletin), mais également la plateforme Goyard à Saint Pierre sont à votre disposition. En cas d'un arrêté pris par le maire de la commune, vous serez passible d'amendes si vous déposez vos déchets et ordures dans un endroit inapproprié et quel qu'il soit.

Concernant le lagunage, nous rappelons à chaque habitant qu'il doit respecter les règles d'utilisation d'un assainissement collectif. Il est interdit de déverser dans votre assainissement des corps solides ou non polluants. Cela provoque des dysfonctionnements de la lagune et entraîne mauvaises odeurs, eaux polluées stagnantes.

N'oublions pas que les eaux stagnantes attirent les insectes, notamment les moustiques tigres qui ont déjà été vus dans notre région.

Nous en appelons encore une fois à votre civisme et votre citoyenneté pour respecter cet éco système.

Enfin, nous rappelons que les chiens doivent toujours rester sous le contrôle et à proximité de leur maître. Un chien est en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou éloigné de 100 mètres ou abandonné. Nous vous remercions d'observer cette règle.

FAMILLE CROUX

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie, Olivier, Lucas et Louis CROUX dans notre région et au sein de notre village, une pleine réussite pour leur entreprise et de belles rencontres.



Domaine du Bugnon :
<https://www.domainedubugnon.com>
« Retrouvez-nous sur notre page Facebook »

Cette année le Festival proposera des styles 🎵 Pop-Rock-Ska-Musique festive 🎵, où l'énergie bouillonne et l'ambiance vous transporte jusqu'au bout de la nuit.

Le festival reste gratuit, 4 groupes se succéderont, entre lesquels diverses animations seront proposées, avec un feu d'artifice en milieu de soirée pour illuminer le site !!!

Renseignements et informations : a.festilac@gmail.com ou rendez-vous sur notre page facebook.

BRÈVES

UNE PAGE SE TOURNE

Courant mai, les 1800 m2 de bâtiments de la scierie Richard ont été démantelés pour laisser place à une zone résidentielle. 3 parcelles seront implantées sur ce site, ce qui est de bon augure pour notre école. Une nouvelle page de l'histoire du village s'est définitivement tournée. Mais, en réalité celle-ci a été initialement tournée en 1998. Il y a tout juste 20 ans. Lorsque l'activité s'est arrêtée au Lac des Rouges Truites et a été contrainte d'être transférée sur la commune de Foncine le Haut pour donner naissance à l'entreprise Rabotec.

Vous retrouverez LES CARNETS DU LAC dans l'édition de décembre

NOUVEAUTÉ !

Dès maintenant, un atelier jeux d'échec tiendra une permanence chaque samedi de 17 h à 19 h à la Mairie du Lac. Initiation possible, débutants acceptés.



PÈRE NOËL DE LA CHASSE

ECHOS du repas des aînés



En début d'année, comme elle le fait tous les ans depuis quelques temps, la municipalité a invité les aînés de la commune à partager un repas convivial.

Cette rencontre sympathique s'est tenue le dimanche 28 janvier au Chalet du Bugnon. Elle a rassemblé une quarantaine de personnes très heureuses de se retrouver réunies autour d'une bonne table. Cette année a été marquée par l'intégration de quatre nouveaux venus dans le « clan » des plus de 65 ans.

Thérèse Bouvier, Marlène Morel, Erick Michelli et Denis Morel ont ainsi été mis à l'honneur.

À cette occasion, Aurélie et Olivier Croux, les nouveaux responsables du Domaine du Bugnon, nous ont proposé un menu en rapport avec leur ancienne région. Après une salade vosgienne en entrée, le plat principal était un filet de poulet au munster accompagné de crozets et d'une poêlée de légumes frais. Le repas s'est ensuite poursuivi avec les fromages et le dessert, une succulente coupe du Bugnon « maison ».

Enfin, après avoir clôturé ce repas par le café, arrosé d'un excellente mirabelle pour certains, les convives se sont séparés, enchantés de leur journée, en se donnant rendez-vous comme il se doit, l'année prochaine.

M. Radouan



APE CARNAPAC – MARCHÉ AUX FLEURS – SOIRÉE PIZZAS

Cette fin d'année scolaire a été riche en manifestation pour l'APE.

Le 30 mars, chevaliers, princesses, pirates, Pat patrouille,,, enfants et parents se sont réunis à l'occasion du Carnapac, pour un défilé dans les rues de Fort du Plasne. De retour à la salle des fêtes, crêpes, jeux, maquillages et piñatas ont égayé ce joli après-midi.

Le 26 mai, s'est déroulé notre 3^{ème} marché aux fleurs. Un choix multiple de fleurs balconnières, plantes à massif, plantes vivaces et plants de légumes était proposés par notre fournisseur l'Ent. Rebouillat. Une très bonne journée, où une vingtaine de parents s'est improvisée horticulteurs. Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venues chercher leurs fleurs pour fleurir leur maison.



Le 16 juin a eu lieu notre toute première soirée pizza. Nous proposons 3 pizzas : Reine, Flammekueche et 4 fromages. Cette soirée a été un franc succès puisque 200 pizzas, cuites au feu de bois, ont été commandées et dégustées sur place ou à emporter. Un grand merci à tous nous parents « pizzaïolos » d'un soir et à l'AS Fort du Plasne qui nous a permis de faire cette manifestation lors de leur tournoi. Nous proposerons très certainement cette opération au début de l'automne.

L'année scolaire se terminera pour l'APE par sa traditionnelle kermesse, le 1^{er} juillet et nous nous retrouverons avec 2 autres associations au Festi'lac fin août.

Je tenais à remercier tous les membres du bureau ainsi que tous les parents bénévoles qui font de ces journées, pleines de convivialité et de bonne humeur de très belles réussites !

Claire Bouvier, présidente APE



RENTREE SCOLAIRE 2018

La rentrée scolaire 2018 sera marquée par plusieurs changements :

Un nouveau rythme scolaire : retour à la semaine de 4 jours avec les horaires suivants : 8H35 à 12H05 et de 13H35 à 16H05.

Une 5^{ème} classe pourrait ouvrir première semaine de septembre si le nombre d'enfants présents à la rentrée est maintenu soit 108 inscriptions à ce jour

CRÉATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS.

Suite à la fermeture du centre Michalet en décembre, avec les élus de FDP et de LRT, nous avons décidé que le Sivos devait prendre la compétence de la gestion d'un centre d'accueil sur le site de l'école du Châtelet.

C'était la solution qui paraissait la plus pérenne. Après plusieurs démarches administratives, encore en cours, l'ouverture de l'accueil de loisirs se fera le 3 septembre pour le périscolaire et aussi l'extra-scolaire. C'est à dire les matins et soirs avant et après l'école mais aussi les mercredis et certaines semaines de vacances.

2 postes sont créés, un poste de directeur à temps complet et un poste d'adjoint animation à temps partiel qui viendront renforcer notre équipe composée de 8 employées.

Il faudra donc partager les locaux entre le temps scolaire et l'accueil, une collaboration entre l'équipe éducative et notre équipe d'ATSEM, les animateurs et nos agents d'entretien devra se mettre en place. Nous comptons sur la bonne collaboration de tous et les remercions par avance de leur bonne participation à ce projet. Une période d'adaptation sera nécessaire et nous devons très certainement faire face à des imprévus, il y a donc encore beaucoup de choses à accomplir ensemble !

Je tiens à remercier les parents qui ont su faire preuve de solidarité et de patience pendant cette période de transition sans service de garderie.

Nous avons recruté un directeur, nous recherchons actuellement encore une personne pour le temps partiel et une personne pour accompagner les enfants dans le bus lors des trajets scolaires.

J'ai hâte de vous présenter notre équipe au complet dès la rentrée. Bonnes vacances !

Betty Di Léna

LES PEINTRES DANS LA RUE

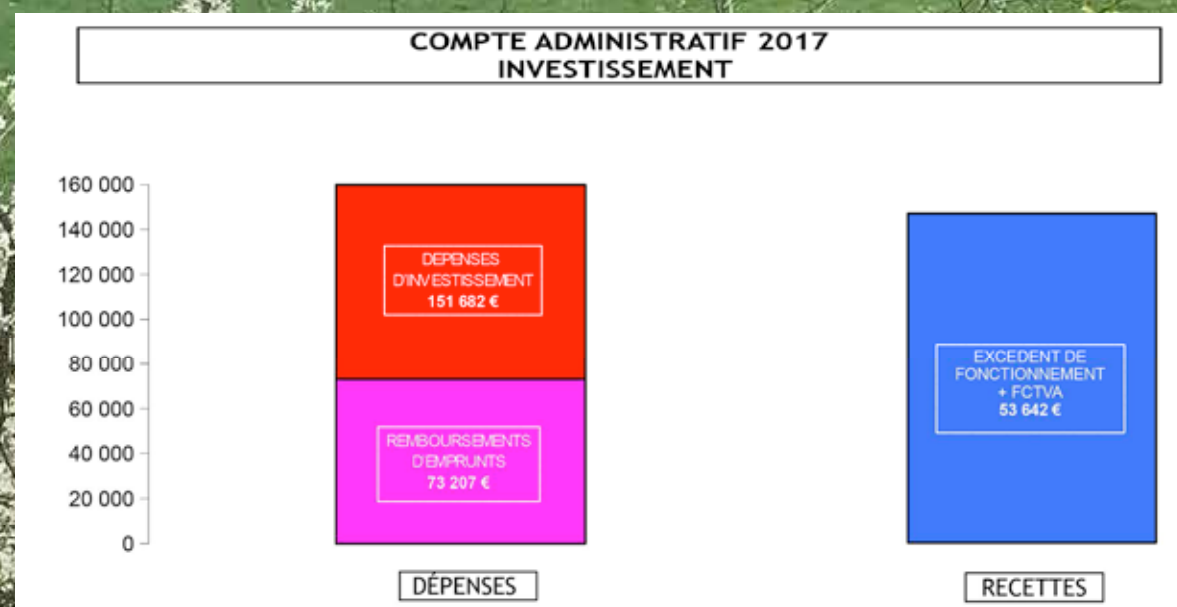
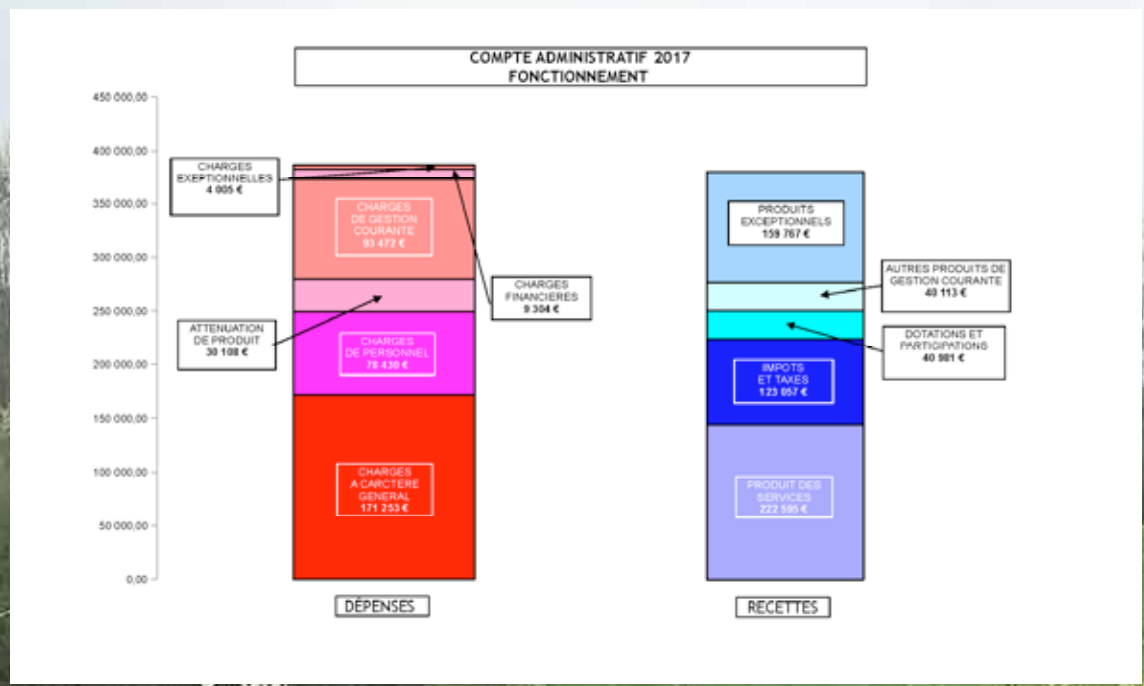
Succès confirmé pour la deuxième édition de cette manifestation, avec une participation équivalente à l'édition 2017 dans les deux catégories, enfants et adultes. Notons que nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux artistes, amenant de nouveaux styles.

La remise des prix s'est encore une fois déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Remercions nos fidèles partenaires, la librairie des Arcades à Lons, Cadrimage à Champagnole et le Grenier Fort à St-Laurent qui nous fournissent les lots permettant de récompenser dignement les œuvres primées.

F. Van Lierde



LES PEINTRES DANS LA RUE AU LAC LE SAMEDI 5 MAI DERNIER.



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (Budget EAU)			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	68 733	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	56 183
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	81 129	RECETTES D'INVESTISSEMENT	85 790

BUDGET 2018 (Budget EAU)			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	186 536	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	465 090
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	186 536	RECETTES D'INVESTISSEMENT	870 301

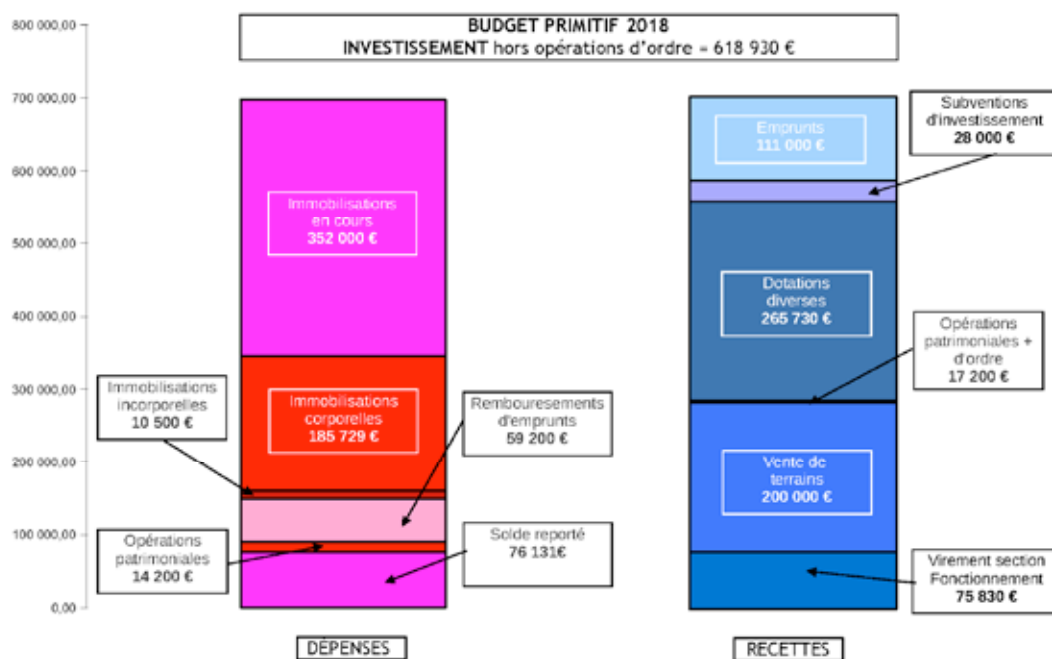
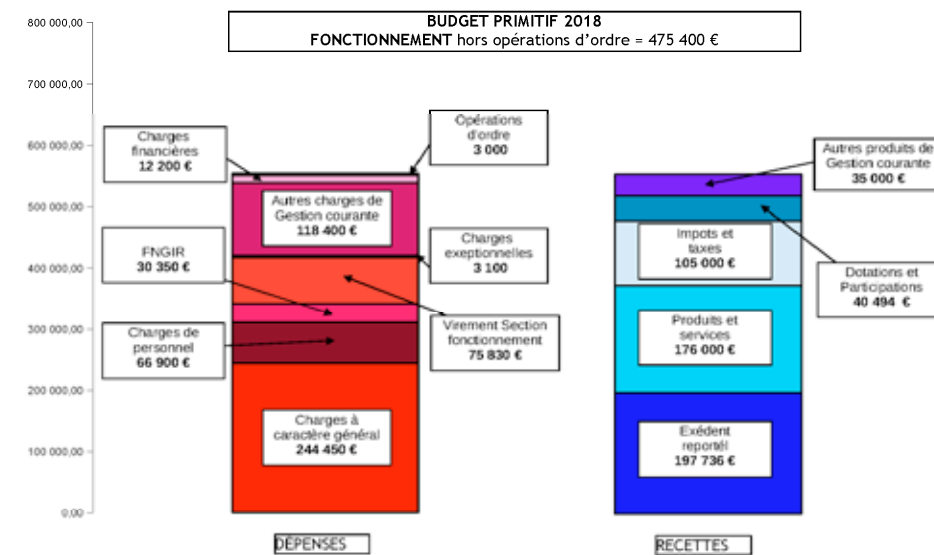
ANNIVERSAIRE Association Les Rouges Truites

CE SAMEDI 9 JUIN 2018, environ 90 personnes ont répondu présentes à l'anniversaire des 50 ans de l'Association Les Rouges Truites qui s'est déroulé sur le site du Chalet du Bugnon. Après le mot d'accueil du président, Denis Morel et l'histoire de l'Association retracée par Gilles Bourgeois, elles ont partagé un buffet préparé par Aurélie et Olivier, les nouveaux gérants du Chalet.

Tout au long de l'après-midi, les anciens et nouveaux membres ont pu profiter des séances diapos, des jeux anciens en bois, de l'exposition photos et d'objets souvenir, d'anecdotes.

Une surprise leur a été faite par une représentation enthousiaste de la pièce de théâtre "Le Lycée Papillon" rappelant le début de l'association, fort appréciée du public. Très gros succès aussi pour les promenades avec l'ancienne locomotive ressortie pour l'occasion.

Cette journée conviviale s'est continuée tard dans la nuit et tout le monde s'est donné rendez-vous dans 10 ans !



EAU Rénovation du réseau 1^{ère} tranche

Aussi surprenant qu'il soit une grande partie de notre réseau d'acheminement d'eau potable est bientôt centenaire, pas moins de 31 sources étaient captées pour alimenter des fontaines dans chacun des différents hameaux de notre village ainsi que des villages environnants (Fort du Plasne - St Laurent, Entre Deux Monts).

Dans les années 1950 à 1955 d'importants travaux ont été réalisés pour acheminer l'eau. Voici donc plus de 60 ans que ce réseau « qualifié de vétuste » fonctionne avec l'ajout de quelques dessertes complémentaires ainsi que l'ensemble du réseau du village. Cependant il faut bien reconnaître qu'il ne correspond plus aux exigences ni aux nouvelles normes (*incendie*) actuelles.

Suite à une étude très détaillée en 2014, par le cabinet IRH, un schéma directeur, ainsi qu'un schéma de distribution et d'alimentation en eau potable pour l'ensemble du réseau a été établi avec un montant total de travaux estimé à 4 531 500€. De quoi refroidir ou plus exactement congeler tout futur projet des municipalités à venir !

En juin 2016, une circulaire préfectorale nous signifie qu'au 1^{er} janvier 2020, la compétence Eau potable (*jusqu'à lors en régie communale*) devrait être transférée aux communautés de communes en l'occurrence la Grand-vallière. Cette échéance a été repoussée à 2026.

En date du 6 octobre 2016, à la demande du CM une étude préliminaire est confiée aux services du SIEDEC pour des travaux concernant la défense incendie et la réparation partielle du linéaire. Cette étude présentée en décembre 2016 a été suivie de plusieurs réunions de la commission Eau complétées par une visite de la récente installation de traitement et du pompage de Foncine le Haut en mars 2017.

En juillet 2017, une visite sur le terrain avec le SIEDEC a permis d'envisager une 1^{ère} tranche de travaux. Une étude préliminaire a été retenue sur le secteur allant du bâtiment communal au réservoir du Crétet, puis une tranche optionnelle reliant le bâtiment communal en passant par le chalet du Bugnon en direction de la conduite alimentant le réservoir du Nobile situé à l'altitude de 985 m ; cela permettant de desservir le secteur Voisinal, Crétet avec une pression nettement améliorée. La restitution de cette étude nous a été présentée le 11 octobre 2017, et en décembre 2017 le conseil a adopté à l'unanimité le lancement des appels d'offres.

Le 8 février, suite à l'ouverture des plis et de l'analyse de conformité effectuée par le SIEDEC, l'entreprise Goyard a obtenu le marché pour les 2 tranches (*1^{ère} tranche et tranche optionnelle*) pour un montant total de 287 199,90€ HT soit 344 639, 88€ TTC.

Le début des travaux était envisagé fin mai, hors les intempéries particulièrement pluvieuses ont retardé considérablement les travaux des entreprises de TP qui ont débuté début juillet au Voisinal.

JP Thouverez

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGDP),

qu'est-ce que cela va changer pour vous ?

Depuis le 25 mai 2018, vos boîtes mails se remplissent de courriels vous informant sur la mise à jour de la politique de confidentialité et des conditions générales de ventes. Un nouveau règlement européen, **RGDP**, vient d'entrer en vigueur et remplace la loi informatique et libertés votée en 1978 pour protéger les données personnelles de tout internaute/individu en Europe. Ce nouveau texte européen va uniformiser les règles dans les 28 pays membres de l'U.E.

LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, C'EST-À-DIRE ?

Ces données personnelles (ou à caractère personnel) peuvent être de plusieurs natures : une adresse email, un identifiant de connexion, une photographie, une adresse IP, un nom, votre numéro de sécurité sociale... En bref, ce sont toutes ces informations que nous pouvons être amenés à saisir à un moment ou un autre lors de l'usage d'un site internet ou d'une application.

Notre usage du web est parfois si ancré dans nos habitudes quotidiennes, qu'il n'est pas rare que beaucoup oublient combien lors de notre navigation sur la toile, nous pouvons être amenés à communiquer des **INFOS PERSONNELLES ET CONFIDENTIELLES** malgré nous. Ce sont ces mêmes infos, ici appelées données personnelles (ou à caractère personnel), qui seront encadrées et protégées par ce fameux RGDP.

A retenir de cette loi :

LES ENTREPRISES POURRONT PLUS FACILEMENT COLLECTER VOS DONNÉES car elles ne déclareront plus leurs fichiers auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Elles préciseront simplement dans une documentation précise la manière dont elles protègent vos données personnelles.

ELLES NE POURRONT PAS VOUS DEMANDER TOUT ET N'IMPORTE QUOI :

La récolte des données doit être en adéquation avec l'objectif recherché par l'entreprise.

VOUS SEREZ MOINS EMBROUILLÉ(E) PAR D'OBSCURES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION :

Les services en ligne sont tenus de vous informer simplement sur la manière dont sont récoltées et utilisées vos informations personnelles, et devront recueillir de votre part **UN CONSENTEMENT CLAIR** avant de le faire. Ils vous imposeront par exemple la lecture puis la signature numérique d'un document. Concernant le mineur, il devra obtenir l'aval de ses parents pour son inscription à un réseau social. Ainsi, si votre enfant souhaite s'inscrire et se connecter à un réseau social, selon son âge, il devra d'abord prouver qu'il a obtenu votre accord.

VOUS AUREZ UN ACCÈS FACILITÉ AUX DONNÉES QUE VOUS AVEZ TRANSMISES : Le RGDP garantit également aux citoyens européens le droit à l'accès et à la rectification de leurs informations personnelles. Vous pourrez également réclamer aux organisations qui collectent vos données de vous transmettre « les destinataires de vos données. »

VOTRE DROIT À L'OUBLI SERA RENFORCÉ : La nouvelle réglementation interdit la conservation des informations personnelles pour une durée illimitée.

VOS DONNÉES DEVRONT ÊTRE MIEUX PROTÉGÉES DES PIRATES : Le RGDP réaffirme l'obligation de sécurisation des données face aux attaques malveillantes. Notamment si une entreprise collecte des données sensibles.

LES ORGANISATIONS QUI NE RESPECTERONT PAS LA LOI RISQUERONT GROS : Pour les infractions les plus graves, les **contraventions** pourront grimper jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise.

QUI DOIT ALORS RESPECTER CE FAMEUX RGDP ?

Toute entreprise de vente qui sera amenée à collecter des données lors de passations de commandes ou prise de contact des clients ; mais pas seulement, une association même si elle est à but non lucratif, ou même par exemple, une plateforme de forum de discussion. Il en va de même donc, pour tous les réseaux sociaux que nous connaissons et utilisons.

Enfin contrairement à ce que l'on pourrait penser d'emblée, **LE RGDP NE CONCERNERA PAS SEULEMENT LES ENTITÉS PRÉSENTES EN EUROPE**. En effet, un site chinois collectant de la donnée d'utilisateurs et internautes européens, devront se conformer à ce règlement européen, justement parce que les données concerneront des individus européens.

L. Moulette

RGDP